



Ajouter :

« Annexe 7 AUTO-PLOMBAGE MOYEN DE PROPULSION

En fonction de la météorologie du jour de départ de la course et selon le souhait du skipper, le plombage du moyen de propulsion du bateau pourra être fait après avoir quitté le port par un auto-plombage :

- Le préparateur de référence et/ou le skipper définissent avec le jaugeur le meilleur endroit pour l'installation d'un système de plombage sur son bateau (facilité d'accès et de contrôle, sécurité de fonctionnement et garantie du plombage),
- Le plomb-collier numéroté ainsi que le mode d'emploi et une attestation de plombage sont remis au préparateur référent et/ou au skipper au briefing du samedi 8 novembre 2008,
- Après la sortie du bateau en mer, le préparateur référent et/ou le skipper procède lui-même au plombage du moyen de propulsion, puis le signale par le déroulement dans la bastaque TRIBORD d'un fanion spécifique fourni par l'organisateur. Il doit maintenir l'accessibilité d'un éventuel contrôle par un jaugeur (capot ouvert, par exemple),
- Ces contrôles pourront être faits de façon inopinée sur le plan d'eau de départ aux horaires suivants : à partir de 12h pour les bateaux sortis entre 9H15 et 9H59, à partir de 12H15 pour les bateaux sortis entre 10H et 11H et à partir de 12H30 pour les bateaux sortis entre 11H03 et 11H11,
- Une photo numérique du plomb-collier numéroté devra être réalisée par le préparateur référent et/ou le skipper, **le numéro devra y être lisible**,
- Dès son retour à terre, le préparateur référent devra remettre à la Direction de Course l'attestation de plombage signée par le skipper le dimanche 9 novembre 2008 avant 18H ou le lundi 10 novembre 2008 de 9H30 à 12H et envoyer la photo à joel.gate@wanadoo.fr.,
- Une photo numérique du plomb-collier numéroté devra être également envoyée par le concurrent à directioncourse@vendee-globe.fr et à joel.gate@orange.fr au plus tard avant le passage à latitude 36°N.

Les Sables d'Olonne, le 7 novembre 2008

Comité de Course

Sylvie Viant

Jury International

Christian Peyras